



# Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

## Compte rendu du conseil d'école du jeudi 18 février 2021 en visio

### Membres présents :

Mairies : Mme Hébert Anne - M Hamel Bruno - Mme Champvalont Aline

Présidente du syndicat des affaires scolaires : Mme Compère Christine

Enseignants : Mme Esnol-Dupré Patricia - Mme Gimbert Agathe - Mme Billon Marie - Mme Robin Muriel - Mme Morin Anne-Marie - Mme Amiot Emilie - Mme Foucher Amandine - Mme Quesnel Maryline - Mme Tirard Céline - M L'Homme Guillaume

Délégués de parents : Mme Feron Johanna - Mme Poisson Sabrina - M Morizot Aimeric

DDEN :

Excusés : M Boscher Stéphane IEN - Mme Leconte Céline - M Lebredonchel Alain - Mme Lelièvre Rose-Marie - Mme Delauney Ludivine - Mme Kerfendal Elodie - M Slama Abdellha

### I/ Présentation du nouveau projet d'école :

Le projet d'école prend appui sur les 3 axes du Projet pédagogique normand.

#### AXE 1 : « Plus d'équité pour plus de réussite »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux »	Action n° 1 : Enseigner la résolution de problèmes en outillant les élèves du cycle 1 au cycle 3.
Objectif 2 : « Réduire les écarts de réussite liées aux inégalités sociales et territoriales »	Action n° 2 : Expliciter et automatiser pour donner du sens aux apprentissages fondamentaux (tous niveaux).

#### AXE 2 : « Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles »	Action n° 1 : Initier chaque élève à la pratique de la langue anglaise (tous niveaux).
Objectif 2 : « Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active »	Action n° 2 : Assurer la pérennité du label école E3D

#### AXE 3 : « Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école »	Action n° 1 : Intégrer les parents comme acteurs dans les parcours.

## II/ Ecole E3D :

Cette année, nous avons complété un dossier pour demander le deuxième niveau. Nous avons envoyé un bilan de l'année 2020 et un nouveau plan d'actions. Le bilan comporte surtout des reports ou des annulations (cause Covid-19).

<b>Cycle / classes</b>	<b>Actions</b>
Toutes	<input type="checkbox"/> Sensibilisation au réchauffement climatique avec le suivi de Sébastien Dos Santos Borges, explorateur du Grand Nord.
Cycles 2 et 3	<input type="checkbox"/> La notion d'urgence climatique par l'étude des affiches du développement durable (Canopé).
cycles 1 et 2	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les élèves à l'alimentation et aux circuits courts en participant au festival « Bulles de campagne »
TPS-PS et MS GS ?	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les élèves à une activité locale : la savonnerie « Lisane » et découvrir un animal local, l'âne et les produits dérivés par la visite de l'Asinerie locale
CE1 et CE2	<input type="checkbox"/> Mise en place d'un composteur à l'école
CE1, CE2, CM1 et CM2	<input type="checkbox"/> Le jardinage à l'école
Toutes	<input type="checkbox"/> promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et la prise d'un petit déjeuner et associer les familles à cette opération.
CM1 et CM2	<input type="checkbox"/> "défi Recy-lum (Ecosystem), recyclons ici pour éclairer là-bas" (CM1 et CM2) : recyclage des ampoules, sensibilisation à la consommation de l'électricité. Opération de solidarité internationale initiée par Recylum, en partenariat avec l'association "Electriciens sans frontières".

**Affichage de la fiche action du petit déjeuner pour exemple.**

## III/ Dédouplements :

La mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire est le dédoublement des GS, CP et CE1. Effectivement, l'effectif réduit participe à la réussite des élèves. Cette mesure est accompagnée de la mise en place d'une pédagogie adaptée détaillée par les enseignants lors de la réunion de rentrée.

Les enseignantes présentent les enjeux de la mesure :

GS : cela permet d'aider mieux les élèves en difficulté, mais il faut faire attention à la sur sollicitation. Il faut développer l'autonomie.

CP : idem. Travailler l'autonomie, développer toutes les stratégies d'apprentissage. Bons résultats pour les évaluations nationales de CP en janvier.

CE1 : Très intéressant, d'autant plus pour les élèves qui ont des difficultés. Attention à l'autonomie : on les fait travailler seuls, en binômes ou en petits groupes. Pour les deux classes de CE1, il y a également des temps d'apprentissages pendant lesquels tous les élèves sont réunis dans une seule classe avec les deux maîtresses.

## IV/ Natation :

Les séances pour les GS-CP à Graignes débutent le 29 mars jusqu'au 14 juin. Elles auront lieu le lundi matin sur 2 créneaux cette année : de 10h00 à 10h45 et de 10h45 à 11h30.

Le transport est pris en charge par la communauté de communes. Le bassin par le syndicat des affaires scolaires.

## V/ PPMS et sécurité (DUER) :

Un exercice PPMS confinement (sur l'Académie) devait avoir lieu le 16 février, il a été reporté à la rentrée 2021. Nous organiserons donc un exercice au sein de l'école à la prochaine période.

DUER : 1/ les DTA (Diagnostics Technique Amiante) ont été demandés aux mairies.

Les documents fournis par les mairies ne sont pas les DTA. Il faut que ces diagnostics datent d'après les travaux. L'inspection demande une remontée de ces documents rapidement.

Les mairies s'engagent à faire passer ces diagnostics dès que possible.

2/ Classement de l'école de Marchésieux : comme nous l'avons déjà évoqué l'année dernière, actuellement, l'école est classée en catégorie 5 (type « R ») : la présence d'élèves de maternelle au premier étage (dortoir) n'est pas possible même ponctuellement, puisqu'ils peuvent être accueillis au rez-de-chaussée.

Pour maintenir le dortoir à l'étage il est nécessaire que l'école soit classée en catégorie 4 :

Les établissements de 4ème catégorie sont réglementés par :

- \* le règlement général incendie (arrêté du 25 juin 1980 modifié par celui du 23 janvier 2004).
- \* le règlement de type R (arrêté du 4 juin 1982 modifié par celui du 13 janvier 2004).

Le classement en catégorie 4 entraîne l'obligation d'un plan d'intervention pompiers ainsi que la passation d'une commission de sécurité tous les ans (identifiés dans le DUER depuis 2009).

Sans nouveau classement, il sera nécessaire de descendre les maternelles au rez-de-chaussée pour la sieste.

Comme nous l'avons déjà évoqué aux précédents conseils d'école, l'équipe pédagogique souhaiterait maintenir le dortoir à l'étage. La commune a entrepris de beaux travaux d'aménagement spécifiques à un dortoir il y a quelques années : il est bien isolé, présente une salle de douche et des WC adaptés aux jeunes enfants : il est donc fonctionnel et il serait dommage de ne plus pouvoir l'utiliser ainsi.

Mme Hébert confirme que la mairie va entreprendre les démarches pour faire passer l'école en catégorie 4.

#### **VI/ Inscriptions 2021 et carte scolaire :**

Les inscriptions auront lieu le **jeudi 20 mai de 14h00 à 16h30 et le jeudi 27 mai de 14h00 à 19h00.**

Nous étions cette année en mesure de fermeture. Finalement, la mesure a été annulée pendant la commission. C'est une très bonne nouvelle pour nos GS. Si nous avions eu une fermeture, il aurait été impossible de dédoubler les GS à la rentrée 2021.

#### **VII/ Investissement 2020 et demandes pour 2021 :**

Le syndicat finance les locations des bassins pour la piscine et les fournitures scolaires.

En investissement mobilier, le syndicat a financé deux lots de 12 coussins (pour les classes de Feugères et de Mme Morin), des casiers pour le couloir des PS ainsi que des étagères pour Feugères.

Le syndicat a également financé une partie du projet ENIR 2020 : 6 tablettes avec leurs coques ont été commandées, un vidéo projecteur et le paramétrage des tablettes (3400 euros financés à 50% Etat / 50% syndicat). L'équipe des enseignants remercie le syndicat pour ces investissements.

Pour ce qui est de l'investissement pour l'année 2021, ont été demandés :

- \* un meuble de rangement pour la classe de Mme Amiot
- \* un destructeur de feuilles pour la direction
- \* un chariot de transport (EPS) pour Feugères
- \* des étagères pour les classes de CP et CE1.

Mme Compère précise qu'un nouvel appel à projet est lancé avec une prise en charge de l'Etat de 70%.

Mme Tirard rédige le dossier pour participer à cet appel. Vont être demandés : 2 vidéo projecteurs, 2 ordinateurs portables, 1 support trépied pour tablette, 1 visualiseur et 2 enceintes.

Le dossier doit être envoyé pour le 31 mars.

Mme Hébert propose de réfléchir à une solution pour que l'équipe puisse se réunir en visio plus facilement. L'école est déjà bien équipée au niveau informatique. Ce qui rend les visios compliquées, c'est la connexion qui reste limitée sur le RPI.

## VIII/ Travaux dans les écoles :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
Trous dans la cour à reboucher si possible. Ajouter une rangée d'étagères dans la BCD. Installer des poussoirs sur les robinets ainsi que des grilles pour économiser l'eau. Système pour le vidéo projecteur des CM2.	Installer un rideau côté jardin dans la classe des CE2. Store occultant pour la porte d'entrée des CE2. Les dérouleurs et poussoirs se bloquent : prévoir un réglage ? Mousse qui s'accumule dans la cour de l'école, c'est glissant. La sonnette dysfonctionne dès qu'il pleut.	Trous dans la cour de l'école à reboucher si possible. Trous dans le mur de l'école et de l'enceinte. Possibilité de prévoir des jeux au sol ?

Les mairies prennent note de ces travaux et vont faire leur possible.

## IX/ Rythmes scolaires :

Le conseil d'école extraordinaire du 14 janvier a voté pour un maintien de la semaine à 4 jours.  
Les 3 conseils municipaux également. Les délibérations ont été envoyées le lundi 8 février.

## X/ Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est présenté par Mme Robin, trésorière de la coopérative scolaire.  
Actuellement, il y a 6907,80 euros sur le compte de la coopérative.  
(Tableau de la répartition par classes fourni en annexe.)

## XI/ Questions diverses :

- ♦ *« Je suis représentante des parents d'élèves. On m'a fait part de plusieurs plaintes au sujet de la cantine de Feugères. Des élèves se ferraient taper dessus et/ou rejeter. Les élèves qui font cela ne sont pas ou peu punis. J'aimerais savoir quels sont les mesures qui pourraient être mises en place afin que cela ne se reproduise plus ? »*

La parole est donnée aux personnes de la mairie de Feugères : Mme Compère explique que les élèves ont été réunis dans la cour de l'école avec les personnel de la cantine, de la mairie, les maîtresses et la directrice. Les règles ont été à nouveau énoncées. Mme Compère annonce qu'un règlement précisant les droits et les devoirs des élèves sur le temps de cantine va être rédigé pendant les vacances.

La mairie a également commandé de nouveaux jeux de cour.

- ♦ *« Qu'en est-il du sport à l'école ? Certains enfants ne pratiquent plus de sport à l'école et ce malgré le couvre feu limitant la possibilité d'en faire en dehors du temps scolaire. Notre gouvernement a semble-t-il, à l'instar de Jean-Michel Blanquer, insisté sur la nécessité de faire du sport. Les enfants auront-ils la possibilité ? »*

Les élèves des classes de maternelle pratiquent le sport tous les jours environ 30 minutes.

Les maîtresses de Feugères précisent que les élèves ont pratiqué 45 heures de sport en début d'année avec la natation et la course. En hiver, il n'y a pas de salle, le sport s'effectue en extérieur, donc un peu moins en cette période (l'important étant de pratiquer les 108 heures par an). Le sport reprendra en mars sur le terrain s'il est praticable.

Mme Billon précise qu'avec le protocole, il n'est pas facile de pratiquer le sport, de même, les CP pratiqueront plus d'heures de sport à la rentrée.

- ♦ *« Les mesures sanitaires sont importantes pour empêcher la propagation du Covid et autres variants, cela ne fait aucun doute. Cependant le lavage des mains des enfants porte atteinte à*

*leur intégrité physique notamment en ce qui concerne les mains. Existerait-il une solution pour palier à ça ? »*

Effectivement, les enfants se lavent les mains à peu près 10 fois par jour. Nous avons abaissé le temps de lavage (15-20 secondes au lieu des 30 demandées) pour agresser le moins possible la peau. Le syndicat des affaires scolaires fourni également un savon « ultra douceur » de pharmacie. Le froid actuel n'arrange pas le problème.

Certains élèves d'élémentaire apportent leur propre savon et une crème hydratante.

Fait à Marchésieux le 11 mars 2021

La directrice, Tirard Céline